

3'000 logements "durables"**la Fondation NetAge construira 61 appartements pour des aînés à Vers-chez-les-Blanc**

Désireuse de réaliser sur son territoire un projet novateur de logements de qualité destinés aux aînés, la Municipalité souhaite accorder à la Fondation Netage un droit de superficie sur une parcelle à Vers-chez-les-Blanc, située en bordure d'une zone agricole, dans le secteur de Pra Roman. Un "habitat groupé" de soixante et un appartements destinés aux aînés devrait être mis en location dans le courant 2009.

Sur une parcelle de près de 14'000 m², située entre Vers-chez-les-Blanc et le Chalet-à-Gobet, la Fondation NetAge souhaite construire huit maisons totalisant 61 appartements, d'une surface de 55 à 104 m². Le complexe inclut également une salle polyvalente, des locaux accueillant les activités d'un centre médico-social ou d'une organisation de soins à domicile, ainsi qu'un bureau pour la Fondation. Le projet architectural, attribué sur concours au bureau chavornaysan Thibaud-Zingg, intègre les principes de développement durable: utilisation des bois de la Ville, contrôle des dépenses énergétiques, rapport qualité-prix performant. Le coût de cette construction est estimé à 21 millions de francs.

Constituée en 2001, la Fondation NetAge centre ses activités sur le logement de personnes de plus de 55 ans désirant entamer une nouvelle étape de vie dans un environnement approprié et convivial. Les logements, mis en location, sont destinés à des couples et à des personnes seules appartenant à la classe moyenne. Tout en favorisant les contacts de voisinage, les habitations doivent offrir des surfaces généreuses dépourvues de barrières architecturales, ainsi que des espaces extérieurs communs de qualité. Le concept Netage (informations détaillées sur www.netage.ch) prévoit également des locaux collectifs accueillant diverses activités et animations communautaires pour les résidents et l'ensemble du quartier.

Pour permettre à la Fondation NetAge de réaliser ce projet, la Municipalité souhaite lui accorder un droit de superficie sur une parcelle communale située dans le secteur de Pra Roman. Le permis de construire a été octroyé en juin 2007.

La direction de la culture, du logement
et du patrimoine

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00

Le préavis n° 2007-38 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 29 août 2007